

**LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BESANCON COMMUNIQUE**

Le registre d'inscription **aux épreuves d'admissibilité** du **certificat d'aptitude aux fonctions de formateur** académique (CAFFA) pour la session 2023, est [ouvert du jeudi 15 septembre au jeudi 13 octobre 2022 à 17 H.](#)

Textes de références :

- Arrêté du 20 juillet 2015 portant organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- Circulaire DGESCO n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant les conditions d'application de ces textes

**NATURE DE L'EXAMEN :**

Cet examen se déroule sur 2 ans et comprend :

**Une épreuve d'admissibilité** (1<sup>ère</sup> année) qui consiste en un entretien de 45 mn (15 mn d'exposé et 30 mn d'entretien) avec le jury et s'appuyant sur un dossier fourni par le candidat dont un rapport d'activité de 5 pages maximum hors annexes et les rapports d'évaluation administrative et pédagogique.

Deux épreuves d'admission (2<sup>ème</sup> année) : une épreuve de pratique professionnelle et une soutenance de mémoire

- **L'épreuve** de pratique professionnelle : consiste au choix du candidat, soit en une analyse de séance d'enseignement dans le cadre du tutorat, soit en l'animation d'une action de formation professionnelle pédagogique et éducative.
- Le mémoire professionnel de 20 à 30 pages hors annexes, consiste en un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation. (Durée 45 minutes dont 30 minutes d'entretien).

**CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

Sont concernés par ce registre d'inscription **aux épreuves d'admissibilité**, les personnels enseignants du second degré et les conseillers principaux d'éducation titulaires justifiant au 31 décembre de l'année de l'examen au moins cinq années de services dans un établissement du second degré

**INSCRIPTIONS**

Du jeudi 15 septembre 2022 au jeudi 13 octobre 2022 à 17h00 :

- par le biais du Widgets « CAFFA CANDIDAT », sur PRATIC Plus.

**La page de garde du rapport d'activité** et les états de service sont à télécharger sur le : <https://www.ac-besancon.fr/attestations-et-certifications-professionnelles-122888>

Contact : bureau DEC1 tél. 03.81.65.74.85